



27<sup>ème</sup> FESTIVAL  
B.D. Buc  
p.30



4

Les nouveaux élus



16

La démocratie  
constructive



22

Économie



[www.mairie-buc.fr](http://www.mairie-buc.fr)

# Sommaire

## 4

### Nouveaux élus

Depuis juillet, la nouvelle équipe municipale est arrivée à la Mairie.



4 Nouveaux élus

7 Versailles Grand Parc

10 À votre service

11 Près de chez vous

12 Enfance Éducation

14 Environnement

16 Démocratie constructive

18 Cadre de vie

20 Commerces

22 Économie

25 Nouveautés

27 Jeunesse

29 Les brèves

31 Les Tribunes/Évènements

## 11

### Près de chez vous

Découvrez La Maison des Sages, une maison partagée entre personnes âgées.



## 12

### Enfance Éducation

Tous mobilisés pour la rentrée !

## 16

### Démocratie constructive

Dans le cadre d'une démocratie constructive, la municipalité met en place un Budget Participatif.



## 20

### Commerces

Toujours là pour nous régaler !



## 25

### Nouveautés

Deux entreprises bucoises qui collaborent ensemble pour faire face à cette crise sanitaire.



[www.mairie-buc.fr](http://www.mairie-buc.fr)



Appli « Buc en poche »

Journal d'informations municipales

édité par la mairie de Buc

3, rue des frères Robin, 78530 Buc

Hôtel de Ville, BP 90 236, 78532 BUC CEDEX 2

Directeurs de la publication : Stéphane Grasset, John Colleemallay

Crédit Photos : Mairie de Buc sauf mentions particulières

Création, mise en page : Kawan Communication 01 34 51 06 25  [www.kawan.biz](http://www.kawan.biz)

Impression : Messages • Dépôt légal : Octobre 2020 - Tirages 3000 exemplaires

Imprimé sur du papier PEFC dans une imprimerie certifiée Imprim'Vert.

Madame, Monsieur,  
Chers Bucois,

Depuis le 3 juillet, la nouvelle équipe municipale que vous avez choisie et que j'ai le plaisir de conduire est en place et s'est mise au travail, au service de tous les Bucois, en étroite collaboration avec les services.

Le contexte du Covid que nous connaissons tous rend très particulier ce début de mandat. Nous nous efforçons de maintenir au maximum toutes les activités, dans le respect des règles sanitaires et en fonction des directives définies par l'Etat et, localement, par le préfet.

Ainsi, notre première décision, début juillet, a été d'organiser la journée des associations et d'assurer la tenue du festival de la BD.

Tous étaient très heureux de voir maintenus ces événements quand la plupart sont annulés.

Le pôle culture est également très sollicité pour adapter le début de notre saison culturelle : les horaires ont été avancés et aucun spectacle annulé.

Je tiens à remercier auteurs, artistes, associations et les agents de la mairie qui permettent la tenue de tous ces événements et qui s'adaptent à ces conditions très particulières pour continuer à vous offrir une qualité de service en restant très vigilants sur le respect des règles de prudence.

Je remercie également les enseignants et les acteurs éducatifs du périscolaire dont la tâche est rendue beaucoup plus difficile. Nous travaillons ensemble pour gérer le mieux possible cette situation.

L'été a été studieux :

- Préparation du budget supplémentaire voté lors du conseil municipal du 28 septembre

- Finalisation des chantiers en cours :
  - Nouveau Gymnase
  - Salle polyvalente
  - Espace multi-accueil
- Gestion de l'occupation abusive de terrains municipaux par les gens du voyage, sécurisation et nettoyage des espaces après leur départ
- Remise à plat du dossier urbanisme
  - OAP 2 et 4
  - Maison médicale

La situation financière de la commune, à la suite des nombreux projets lancés à la fin du mandat précédent, et notre volonté de ne pas endetter la commune au-delà du raisonnable nous ont conduits à reporter plusieurs projets d'investissement initialement prévus sur la fin de l'année 2020.

Nous reviendrons sur tous ces sujets dès le 3 novembre lors de la réunion publique qui se déroulera en visio-conférence.

Par ailleurs, nous sommes heureux des premiers résultats positifs de nos actions tels que la redynamisation de notre marché hebdomadaire avec l'accueil de nouveaux commerçants et le lancement des budgets participatifs.

Je vous invite toutes et tous à réfléchir aux projets que vous pourriez proposer dans ce cadre.

Faisons une réussite de ce premier budget participatif à Buc.

Autre changement, le premier numéro de votre nouveau magazine municipal : Buc Info.

Une nouvelle maquette, un contenu qui cherche à la fois à retracer les récents faits importants mais aussi à mettre en avant

notre territoire, grâce à nos commerces, nos entreprises, les services de la mairie, les actions à venir lancées par les Bucois et les associations de la commune et également proposées par VGP.

Nous avons également décidé de laisser plus de place pour la tribune de l'équipe minoritaire au sein du conseil municipal et de supprimer la tribune de l'équipe majoritaire, conformément à un engagement pris lors de la campagne.

Nous poursuivons par ailleurs notre objectif « 0 Gaspi ! » en vous encourageant à passer au numérique pour celles et ceux qui le peuvent.

Le site web de la commune va également évoluer, faites-nous part de vos attentes, de vos souhaits et de vos propositions en répondant au sondage ci-dessous.

Comme annoncé, nous tenons à vous informer et vous impliquer sur tous les sujets importants pour la commune, de manière transparente et complète.

Avec tout mon dévouement,

**Stéphane Grasset**

Maire  
Vice-président de la communauté d'agglomération Versailles Grand Parc



## Questionnaire

Dans le cadre d'une refonte du site web, nous souhaiterions récolter vos avis et suggestions :

Prénom : .....

Nom : .....

Sur une échelle de 1 à 5 trouvez-vous pratique et convivial le site web ? \*

- 1 : Je ne trouve pas du tout le site web pratique et convivial
- 2 : Je trouve que le site web manque de praticité et de convivialité
- 3 : Sans avis
- 4 : Le site web me convient
- 5 : Je trouve le site web très pratique et très convivial

Trouvez-vous facilement les informations que vous cherchez ? \*

- Oui
- Non
- Cela dépend

Quelles informations trouvez-vous difficiles d'accès ?

.....  
.....

Qu'aimeriez-vous trouver sur le site web ?

.....  
.....

Qu'est-ce que vous aimez bien sur le site web et qui ne devrait pas être touché ?

.....  
.....

Sur une échelle de 1 à 5 comment trouvez-vous l'esthétique du site web ? \*

- 1 : Je trouve que le site web n'est pas du tout esthétique
- 2 : Je trouve que le site web manque d'esthétisme
- 3 : Sans avis
- 4 : L'esthétisme du site me convient
- 5 : Je trouve le site web très esthétique

D'autres remarques ?

.....  
.....

\* Réponse obligatoire



Pour une version en ligne

# Nouveaux élus

## Le Maire et ses adjoints



**Stéphane GRASSET**  
Maire de Buc,  
Vice-Président  
de la Communauté d'Agglomération  
de Versailles Grand Parc



**Celeste MESSINA-DOMINIONI**

1<sup>ère</sup> Maire-adjointe déléguée  
au Développement économique,  
aux Commerces, à l'Emploi,  
aux Solidarités



**John COLLEEMALLAY**

2<sup>ème</sup> Maire-adjoint délégué  
à la Communication, à la Démocratie  
constructive et la gouvernance,  
aux Relations intercommunales  
et à la Coopération internationale



**Pierrette MAZERY**

3<sup>ème</sup> Maire-adjointe déléguée  
aux Finances, au Budget,  
aux Ressources humaines  
et aux Marchés et commandes  
publics (suppléante en Conseil  
communautaire)



**Bernard MILLION-ROUSSEAU**

4<sup>ème</sup> Maire-adjoint délégué  
aux Travaux, à l'Urbanisme,  
à la Planification  
urbaine et à l'Aménagement



**Maguy RAGOT - VILLARD**

5<sup>ème</sup> Maire-adjointe déléguée  
à la Culture, au Comité des fêtes  
et aux Jumelages et Partenariats



**Jean-Christophe HILAIRE**

6<sup>ème</sup> Maire-adjoint délégué  
à l'Environnement, à la Transition  
écologique et énergétique



**Ayse CONNAN-BAYRAM**

7<sup>ème</sup> Maire-adjointe déléguée  
à l'Education et à la Petite enfance



**Jean-Paul BIZEAU**

8<sup>ème</sup> Maire-adjoint délégué  
à la Jeunesse, au Sport  
et à la Vie associative

## Vos Conseillers

## TOUS ENSEMBLE POUR BUC !



**Michel FASTRE**

Conseiller municipal chargé  
du Développement de la Zone d'Activité  
Economique dans le cadre de  
l'intercommunalité (rattaché à l'adjoint  
au Développement économique)



**Annie CHEVALIER-SAINCILY**

Conseillère municipale déléguée  
à l'Animation seniors et  
à l'Intergénérationnel  
(rattachée à l'adjoint  
aux Solidarités)



**Elisabeth MORELLI**

Conseillère municipale déléguée  
aux Affaires sociales, au Logement  
social et d'urgence et à la Santé  
(rattachée à l'adjoint aux Solidarités)



**Frédérique SARRAU**

Conseillère municipale déléguée  
au Handicap et à l'Accessibilité  
(rattachée à l'adjoint  
aux Solidarités)



**Elisabeth VERLY**

Conseillère municipale déléguée aux Affaires scolaires et périscolaires (rattachée à l'adjoint Education et Petite enfance)



**Frank MARQUET**

Conseiller municipal délégué au Numérique (outils et innovation) (rattaché à l'adjoint en charge de la Communication)



**Véronique HUYNH**

Conseillère municipale déléguée aux Projets urbains et à la Rénovation du patrimoine (rattachée à l'adjoint en charge de l'Urbanisme)



**Karine LE BIHAN-ABRAMI**

Conseillère municipale déléguée à la Valorisation du patrimoine et au Développement du potentiel touristique (rattachée au Maire)



**Hervé WIOLAND**

Conseiller municipal délégué à la Sûreté et à la Sécurité (rattaché au Maire)



**Stéphane TOUVET**

Conseiller municipal délégué aux Projets énergétiques, au Développement durable, aux Mobilités douces (rattaché à l'adjoint à l'Environnement, à la Transition écologique)



**Dejan STANKOVIC**

Conseiller municipal délégué à la Coopération inter-régionale et européenne (rattaché à l'adjoint en charge de la Coopération internationale)



**Justin RAYMOND**

Conseiller municipal délégué à l'Accompagnement civique de la jeunesse et au Conseil municipal des jeunes (rattaché à l'adjoint Jeunesse, Vie associative et Sports)



**Constance HUYNH-TUONG**

Conseillère municipale déléguée à l'Innovation culturelle et au Rayonnement de la ville (rattachée à l'adjoint à la Culture et aux Jumelages)

## Vos Conseillers

## POUR BUC NATURELLEMENT



**Juliette ESPINOS**

Conseillère municipale



**Françoise GAULIER**

Conseillère municipale



**Thierry HULLOT**

Conseiller municipal



**Lorraine WEISS**

Conseillère municipale



**Christian GASQ**

Conseiller municipal



**Catherine LE DANTEC**

Conseillère municipale



**Rémy JOURDAN**

Conseiller municipal

# Nouveaux élus



## Stéphane Grasset, le nouveau Maire de Buc

Le 28 juin, les Bucoises et Bucois ont voté pour le second tour des élections municipales. L'équipe de Stéphane Grasset « Tous ensemble pour Buc ! » a été élue avec 52,60 % des voix.

Le Conseil d'Installation s'est tenu le 3 juillet pour élire le nouveau Maire de Buc et ses adjoints. Stéphane Grasset devient le nouveau premier magistrat de la Ville.

Les candidats de la liste « Tous Ensemble Pour Buc ! » portée par Stéphane Grasset ont signé une **charte éthique pour une gestion intègre, transparente et responsable de la ville** tournée vers le seul bien commun. En signant cette charte, respectée pendant la campagne puis tout au long du mandat à venir, chaque candidat(e) de la liste s'engage à :

### I. Moralité exemplaire des élus

- 1 - S'abstenir dans l'exercice de ses fonctions, de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel, familial ou professionnel immédiat ou futur,
- 2 - Défendre ses convictions au service du bien collectif tout au long de son mandat sans céder à la facilité d'une cohérence de vote,
- 3 - Reconnaître que sa légitimité ne vaut que dans le cadre de son appartenance à la liste qui lui a permis d'être élu(e), et qu'en conséquence, tout désaccord permanent constaté avec la liste entraîne le renoncement à son mandat,
- 4 - Participer à toutes les instances liées à ses fonctions et reconnaître que seuls les événements liés aux aléas de la vie ou aux désaccords majeurs avec la ligne du Conseil Municipal pourront donner lieu à une démission avant la fin du mandat,
- 5 - Ne pas exécuter plus de deux mandats consécutifs pour une même collectivité territoriale dans les mêmes fonctions exécutives,
- 6 - Rendre publiques les indemnités versées au titre des responsabilités exercées au niveau de la commune, de la communauté d'agglomération et de tous les organismes partenaires,
- 7 - Accepter que soit rendue publique son assiduité aux séances induites par ses fonctions,
- 8 - Accepter qu'en cas de mise en examen pour atteinte à la probité, ses fonctions exécutives lui soient retirées,

9 - Veiller à la confidentialité des informations internes qui pourraient être portées à sa connaissance dans le cadre de ses fonctions,

10 - Veiller à ne pas s'immiscer dans le fonctionnement interne des services relevant de son champ de compétence tout en s'appuyant sur leur travail.

### II. Conflits d'intérêts

- 1 - Veiller à la mise en place des mécanismes de détection des conflits d'intérêts directs ou indirects permettant d'indiquer avant chaque séance plénière les élus qui doivent se déporter,
- 2 - Veiller à la mise en place d'une Commission d'Appel d'Offres en bonne et due forme pour chaque marché public dont le montant dépasse 214 000 € hors taxe y compris pour les marchés en procédure adaptée (MAPA),
- 3 - Suivre les formations susceptibles d'améliorer son professionnalisme,
- 4 - Renoncer à tous avantages ou contreparties liés ou non à l'une de ses actions de la part d'une association, d'une personne ou d'une entreprise travaillant ou souhaitant travailler pour la commune,
- 5 - Avoir une obligation de déclaration et de transparence dans le cas d'occupation ou de location de terrains ou de locaux appartenant à la commune,
- 6 - Veiller au respect des lois et règles ainsi qu'à leur application impartiale, et à prévenir ou faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts.

### III. Abus de fonction

- 1 - Veiller à ce que tous les Bucois, qu'ils soient élus ou non, disposent des mêmes droits et devoirs, notamment en matière d'urbanisme, d'accès aux équipements et services, accès aux emplois municipaux, place en crèche, logements sociaux, location de salle, etc. sans clientélisme et favoritisme,
- 2 - Se faire rembourser ses frais de déplacement conformément aux textes en vigueur et aux délibérations du Conseil Municipal encadrant les déplacements et sur la base de justificatifs des dépenses réelles,
- 3 - Veiller à ce que soit créée une commission de surveillance des dépenses liées à la communication, aux voyages, aux réceptions, aux frais de bouche et aux invitations.

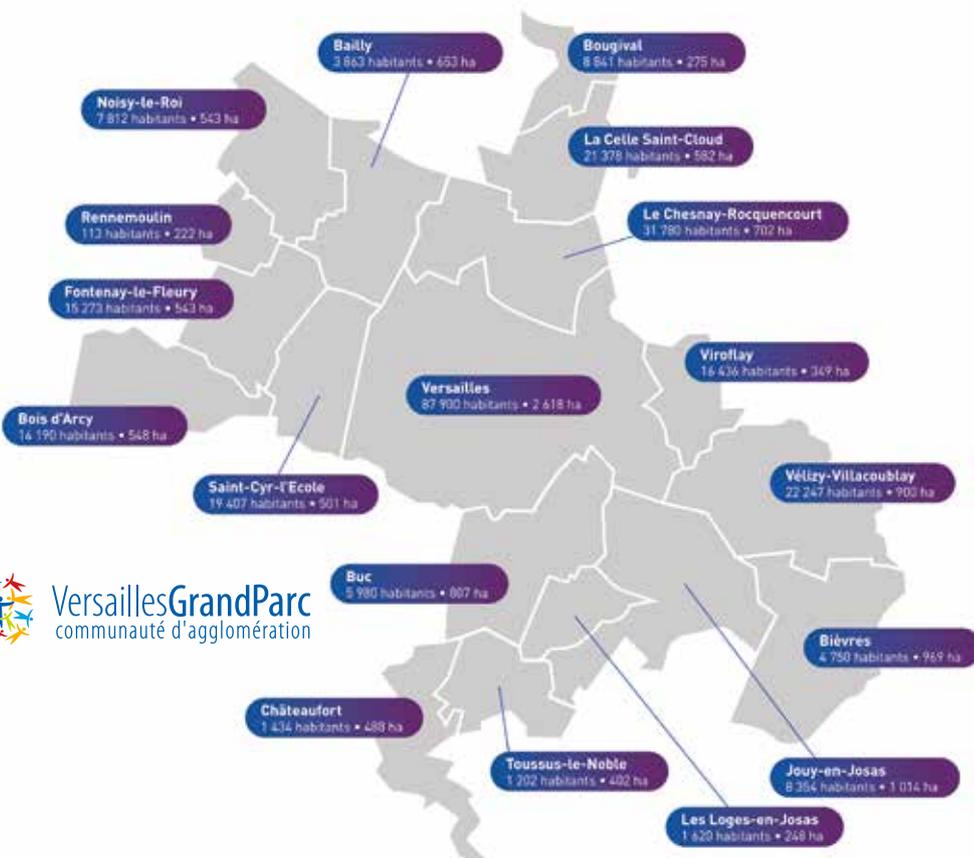
### IV. Reconnaissance des élus minoritaires

- 1 - Permettre aux élus minoritaires d'exercer leur droit à la formation, à l'information et à l'expression,
- 2 - Proposer la vice-présidence de la commission des finances à un élu minoritaire,
- 3 - Associer des élus minoritaires aux phases de négociation prévues dans les procédures d'attribution des marchés publics et des concessions.

# Versailles Grand Parc

18 communes • 270 000 habitants • 12 000 hectares

Source : Recensement de la population 2017 - Populations totales - Limites territoriales au 1<sup>er</sup> janvier 2019



 VersaillesGrandParc  
communauté d'agglomération

La Communauté d'Agglomération de Versailles Grand Parc (VGP) est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI), c'est-à-dire une structure administrative regroupant plusieurs communes afin d'exercer certaines de leur compétence en commun. Ainsi, la Communauté d'Agglomération de Versailles Grand Parc qui regroupe 18 communes exerce de plein droit en lieu et place des communes, plusieurs compétences.

## Les compétences obligatoires fixées par la loi

- Développement économique
- Aménagement de l'espace communautaire [cadre de vie et déplacements]
- Equilibre social de l'habitat
- Politique de la ville
- Gestion des milieux aquatiques et prévention contre les inondations [GEMAPI]
- Aménagement, entretien et gestion d'aires d'accueil pour les gens du voyage
- Promotion du tourisme

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, se sont ajoutées les compétences obligatoires suivantes : Assainissement, gestion des eaux pluviales urbaines.

## Les compétences optionnelles

- Eau potable
- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Equipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire [construction, aménagement, entretien et gestion]

## Les compétences facultatives

- Fourrière animale
- Gestion des parcs de stationnement d'intérêt communautaire

## Les instances

### Le Conseil communautaire

Composé de 76 élus, le Conseil communautaire est l'organe délibérant. Il vote l'ensemble des projets de Versailles Grand Parc (budget, compte administratif, convention, etc.). Il se réunit au moins une fois par trimestre, sur convocation du président. Ses délibérations sont publiques, sauf demande de huis clos.

Depuis les scrutins municipaux et intercommunaux de mars 2014, l'organe délibérant est composé de délégués communautaires qui ont été élus en même temps que les conseillers municipaux au suffrage universel direct. Chaque commune compte au moins un délégué et une commune ne peut pas, à elle seule, compter plus de la moitié des sièges du conseil communautaire.

### Le Bureau communautaire

Avec le Président, le Bureau Communautaire correspond à l'exécutif de la communauté d'agglomération. Organe de préparation de toutes les décisions majeures, il est chargé d'analyser et de valider les projets qui émanent des commissions. Structurellement, il est composé des maires.

### Le Président

François de Mazières (maire de Versailles) a été élu Président de Versailles Grand Parc lors du premier Conseil Communautaire de la mandature le 7 juillet 2020.

Le président est l'organe exécutif de la Communauté d'Agglomération. Il est assisté de vice-présidents dont le nombre ne peut excéder 20% de l'effectif communautaire, et auxquels il peut donner délégation pour l'exercice d'une partie de ses fonctions.

La Communauté d'Agglomération de Versailles Grand Parc compte 16 vice-présidents dont Stéphane Grasset, maire de Buc, Vice-président de Versailles Grand Parc à la commission « Ville intelligente et Développement économique ».

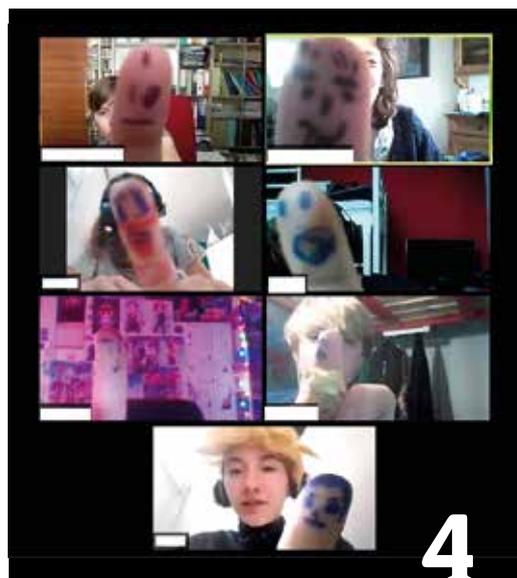
# Arrêt sur images

## Spécial Covid-19



Retour en images sur un printemps et un été pas comme les autres, marqués par la crise sanitaire du Covid-19.

Une période également marquée par un véritable élan de solidarité qui s'est spontanément constitué à Buc. Des associations, mais aussi des particuliers ont proposé leurs services aux côtés de la mairie et du CCAS.



### 1 La jouer collectif pour une même cause

Des bénévoles se sont constitués en collectif pour la confection de masques en tissus ainsi que de surblouses pour les personnels soignants de l'EHPAD, de la « Maison des Sages », des soignants et des Bucois à domicile. Le collectif assurait la collecte de tissu et d'élastiques et fournissait les patrons nécessaires pour confectionner le plus d'équipements possibles.

### 2 Des professions mobilisées auprès des plus fragiles

De nombreux corps de métiers ont assuré l'essentiel : caissières de supermarchés, infirmières, aides-soignantes, personnels de l'EHPAD, aide-ménagères et auxiliaires de vie, services municipaux administratifs, services funéraires, enseignants, éboueurs, animateurs périscolaires, assistantes sociales, auxiliaires de la puériculture... mais aussi l'équipe du centre d'élevage et d'éducation pour chiens guides d'aveugles de Buc qui a continué à s'occuper de ses pensionnaires canins.

### 3 Les entreprises solidaires

Parmi elles, Les Nicettes, installée dans la ZAE du Haut Buc avait mis son laboratoire de fabrication de biscuits à contribution afin aider les gens qui se battaient au quotidien pour améliorer la situation. Plus de 3500 biscuits ont été distribués à différentes institutions : commissariat de Versailles, EPHAD de Buc, Marie de Buc ou encore l'hôpital du Chesnay. Les biscuits ont été emballés individuellement et personnalisés avec un message de soutien.

### 4 Les associations ont poursuivi leurs activités à distance

Elles ont dû faire preuve de beaucoup d'imagination et trouver des solutions innovantes et originales pour que leurs membres puissent continuer leur activité du mieux possible tout en respectant le confinement. Cela s'est donc traduit par des séances par webcam interposée. Toutes ces initiatives se sont poursuivies durant la période de déconfinement, dans le respect des gestes barrières et des protections adéquates pour protéger les plus vulnérables...

Comme quoi, il n'y a pas que les super-héros qui sont masqués !

## Apprenez l'Allemand avec l'AFA Buc

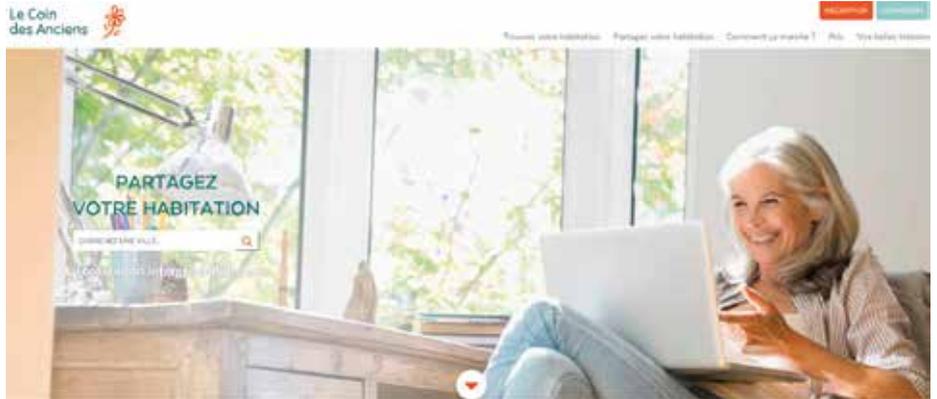
L'association Franco-Allemande de Buc (AFA Buc) a fêté ses 30 ans cette année.

Créée en effet en janvier 1990, l'association s'engage depuis dans l'échange franco-allemand pour les enfants et les adultes à Buc et dans les environs autour de diverses activités : « Kindertreff », jardin d'enfants allemand pour les enfants de 3 à 6 ans le samedi matin, « Büchergarten », lectures ludiques allemandes pour les enfants de 4 à 8 ans une fois par trimestre, « Leseclub & Elterncafé », lectures allemandes pour les tout-petits de 2 à 4 ans pendant que leurs parents échangent autour d'un café, une fois par mois. L'AFA Buc assure également des cours de langue allemande pour adultes et pour enfants, en trois groupes : 8-10 ans, 10-13 ans, 5-7 ans.

**+** Plus d'informations  
[www.afa-buc.fr](http://www.afa-buc.fr)  
[info@afa-buc.fr](mailto:info@afa-buc.fr)



Arbre de bons vœux franco-allemands planté près du Château de Buc



## Colocation intergénérationnelle

**J**eune diplômé et Bucois depuis 2012, Benjamin Riou a créé un nouveau service : la colocation intergénérationnelle. Il a été inspiré par son expérience personnelle. Ayant vécu pendant 4 ans chez son grand-père, Benjamin Riou a eu l'idée de fonder « Le Coin des Anciens » pour répondre au double problème de la solitude et de la pénurie de logement.

Le Coin des Anciens permet aux séniors de louer une chambre à un colocataire de confiance en toute sécurité. Ce service permet au colocataire de trouver

un logement et au logeur de vaincre la solitude et de trouver convivialité et partage.

A travers le site [www.lecoindesanciens.com](http://www.lecoindesanciens.com), les séniors ont la garantie de trouver des colocataires en adéquation avec leurs critères, avec une prise de référence et un suivi très régulier.

**+** Contact : Benjamin Riou  
Tél. : 06 17 37 45 76  
[www.lecoindesanciens.com](http://www.lecoindesanciens.com)



## Renouvellement de la Commission Communale pour l'Accessibilité (CCA) : Avis d'appel à candidatures

**S**uite aux dernières élections municipales, il est procédé au renouvellement de la commission communale pour l'accessibilité (CCA).

Cette commission, instaurée par la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, impose aux communes et intercommunalités de 5 000 habitants et plus, d'établir un constat de l'état d'accessibilité de leur territoire et d'engager une réflexion pour améliorer la chaîne de déplacement dans son intégralité et envisager les

actions à mener pour que la ville de Buc soit toujours plus accessible à chacun.

Les personnes intéressées pour siéger à cette commission, doivent présenter leur candidature à :

**+** M. le Président du Centre Communal d'Action Sociale,  
3 rue des frères Robin, 78530 BUC  
par courrier ou remise  
au secrétariat de la Mairie au plus tard jeudi 19 novembre 2020 à 20h.



## Rencontre avec Clément Feuillade, responsable du service Solidarité Logement de la Mairie de Buc

**Buc Info :** Clément Feuillade, quel a été votre parcours pour arriver aujourd'hui à ce poste clé de l'action sociale ?

**C.F :** Je suis diplômé d'une licence Administration Générale et territoriale puis d'un Master « Management du sport ». Cette formation universitaire, qui semble pourtant très éloignée de mon travail aujourd'hui, m'a permis d'acquérir des connaissances sur la gestion et le développement des collectivités territoriales et m'a également donné des compétences dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de projets. Tout cela m'aide forcément dans mon travail quotidien.

Je travaille à la Mairie de Buc depuis près de 6 ans. Suite à mon arrivée en région parisienne, j'ai été recruté en tant que responsable du Conseil Municipal des Jeunes. Ensuite, j'ai eu l'opportunité de concevoir le projet de création d'une bibliothèque municipale et d'en assurer la direction pendant 2 années. Après ces postes enrichissants, on m'a proposé de prendre la direction du Centre Communal d'Action Sociale et du service Solidarités et logement de la Ville, ce que j'ai bien évidemment accepté et je ne le regrette absolument pas.

**Buc Info :** Quelles sont les missions du service Solidarités ?

**C.F :** Le service municipal des solidarités regroupe différentes missions liées principalement à la perte d'autonomie ou au vieillissement. Le portage de repas à domicile, la mise en place d'une aide à domicile, l'aide

## Le service Solidarités Logement

à la mobilité ou bien encore la téléalarme sont par exemple des services que la mairie de Buc propose.

Ainsi, nous accueillons les personnes âgées en difficulté dans la vie quotidienne mais aussi les enfants et petits-enfants de ces personnes qui sont inquiets pour leurs parents et souvent démunis quant aux solutions et aux démarches à effectuer. Ce service gère également les demandes et les attributions des logements sociaux sur la ville. Cette partie de mon service est extrêmement sollicitée car la demande de logement sur la ville est forte.

**Buc Info :** Quand on regarde la commune de Buc, on n'a du mal à imaginer qu'il y a des personnes dans le besoin.

**C.F :** Et pourtant, il y a de vraies problématiques sociales qui ne sont aucunement liées au statut social comme le handicap, l'isolement ou la perte d'autonomie qui découle du vieillissement de la population. Juste quelques chiffres pour se rendre compte : en 2014, Buc regroupait 1 260 habitants âgés de 60 ans ou plus, soit déjà 10% de plus qu'en 2009. En 2024, leur nombre pourrait approcher 1 590 personnes.

**Buc Info :** Quelles ont été les répercussions de la crise sanitaire Covid-19 ?

**C.F :** Le confinement et la crise du COVID-19 ont eu pour conséquence d'augmenter le phénomène d'isolement. L'augmentation de la demande en portage de repas à domicile (elle a doublé). L'équipe de la cuisine centrale de Buc, et la société SOGERES, ont réalisé un travail formidable car elles ont répondu à la demande.

Des agents en mairie étaient également mobilisés pour recueillir les nombreuses demandes de personnes isolées qui nous ont sollicités pour faire des courses, aller à la pharmacie par exemple.

De nombreux habitants se sont proposés spontanément, des associations bucoises comme le secours catholique et la Croix Rouge nous ont aidés pour accompagner ces personnes isolées.



L'équipe de la cuisine centrale a assuré les préparations de repas même pendant le confinement.

**Buc Info :** On entend souvent des remarques de personnes qui se plaignent sur les attributions de logements. Pour certains la procédure ne semble pas claire, voire même apparaît comme injuste.

**C.F :** Lorsqu'un logement se libère le choix est tellement difficile. En effet, nous avons ce jour 1266 demandeurs qui souhaitent obtenir un logement social à Buc. La ville en compte au total 627 et ce malgré un taux d'environ 23% de logements sociaux sur la ville. Ce qui est plutôt très bien. Mais sur ces logements, la ville ne peut pas imposer son choix. Elle ne peut intervenir que sur 56 logements dont elle est réservataire.

Les autres logements relèvent d'autres réservataires comme le Département ou la Préfecture. La marge de manœuvre de la Ville est donc très faible par rapport à la demande. **Ce n'est donc pas parce qu'un logement se libère que le maire peut intervenir.** Si le logement en question appartient à un autre réservataire, c'est lui qui proposera les candidats pour l'attribution du logement.

De plus, il y a très peu de turn-over à Buc. Les familles installées restent longtemps, et on le comprend car nous avons un territoire agréable et favorisé.

**Buc Info :** Quels sont vos projets ?

**C.F :** Outre maintenir les services existants qui fonctionnent, et fort du constat du vieillissement de la population, un des projets serait de mettre en place une conciergerie destinée principalement aux seniors et aux personnes en situation de handicap.

Ce service permettrait aux bénéficiaires de se faciliter la vie, de vieillir à leur domicile sans avoir à se tracasser pour les petits soucis du quotidien.

**« On ne se rend pas assez compte comme il est difficile pour certaines personnes de changer parfois simplement une ampoule. »**

Pour des personnes qui ne peuvent pas monter à une échelle ou sur un escabeau, c'est très problématique. Et appeler un artisan juste pour changer une ampoule c'est compliqué voire impossible. Un service de conciergerie municipale faciliterait la vie de ces personnes en centralisant toutes les demandes et en apportant des solutions adaptées.

**+ Service Solidarités Logement  
Mairie de Buc  
3 rue des Frères Robin 78530 Buc  
Tél. : 01 39 20 71 42**



## Une vie ordinaire à la Maison des Sages

**Huit personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés vivent en colocation à la Maison des Sages, située 16 place de la République à Buc.**

Au cœur d'un jardin de 1200 m<sup>2</sup>, cette maison de 340 m<sup>2</sup> permet à chaque personne de disposer d'une chambre de 25 m<sup>2</sup>, où elle emménage avec ses propres meubles et souvenirs. Les colocataires partagent tous les autres lieux de vie, comme la cuisine, la salle à manger ou le salon.

Après le déjeuner, l'heure est à la détente. Confortablement installés dans les canapés de leur salon, les colocataires prennent plaisir à discuter autour d'un café.

« *Tout me plaît ici. Il y a une ambiance très chaleureuse et conviviale* », témoigne Françoise qui a récemment fêté ses 90 ans avec les autres colocataires, dont l'âge varie de 75 à 92 ans. « *Je ne voulais pas me retrouver seule chez moi. Venir ici m'a beaucoup aidée car je me suis*

*immédiatement sentie en famille* », renchérit Sybille, arrivée en juin.

Aussitôt la pause-café terminée, Claudette, Françoise et Marie veulent partir se promener sur les bords de la Bièvre. « *Il y a toujours du monde au moment de la balade et certaines personnes viennent très régulièrement* », note Fatoum Diawara, l'auxiliaire de vie qui les accompagnent cet après-midi. C'est le cas de Françoise qui adore lire et marcher : « *Elle est toujours devant, il faut suivre sa cadence effrénée !* » Avant d'intégrer cette communauté bienveillante, sa passion pour la marche la conduisait parfois à se perdre dans la rue.

Peu après leur retour, Marie qui semble déjà avoir oublié sa promenade, indique qu'elle a loupé le départ et flâne donc dans le jardin : « *J'aime regarder les fleurs et les oiseaux. J'ai de la chance d'être ici, c'est agréable. Lui aussi aime bien, sinon il ne serait pas là toute la journée* », lance-t-elle en désignant Bernard, 86 ans. A la fin du repas, il s'est remis à bricoler avec énergie dans le but de redresser un poteau de la clôture : « *Je me lève tous les jours à 6h30, je fais une heure de gymnastique puis je viens bricoler ou jardiner. C'est un plaisir !* », raconte-t-il fièrement, en dépit de ses difficultés d'élocution.

En toile de fond de cette vie libre et paisible, la coordinatrice orchestre une organisation millimétrée pour garantir le meilleur accompagnement de ces personnes. « *Je gère la logistique interne, la*

*préparation des menus, les relations avec les familles, la coordination des soins médicaux et paramédicaux, les différents partenariats ou encore les bonnes conditions de travail des auxiliaires de vie* », énumère Violaine de Clarens, infirmière de formation. Au total, huit auxiliaires de vie polyvalentes se relaient 24 heures sur 24 auprès des colocataires.

Les colocataires se répartissent le loyer, les frais de fonctionnement et de repas, et les salaires des auxiliaires de vie. Cela représente un coût mensuel compris entre 2 000 et 2 800 euros par personne, après déduction des aides existantes. Seul l'emploi de la coordinatrice est financé par l'Etat dans le cadre du forfait habitat inclusif, un dispositif prévu par la loi pour l'évolution du logement, de l'aménagement et de la transition numérique, dite loi Elan.

Les habitants bénéficient des visites à domicile de leurs professionnels de santé : médecin, infirmière, kinésithérapeute, orthophoniste ou psychologue.

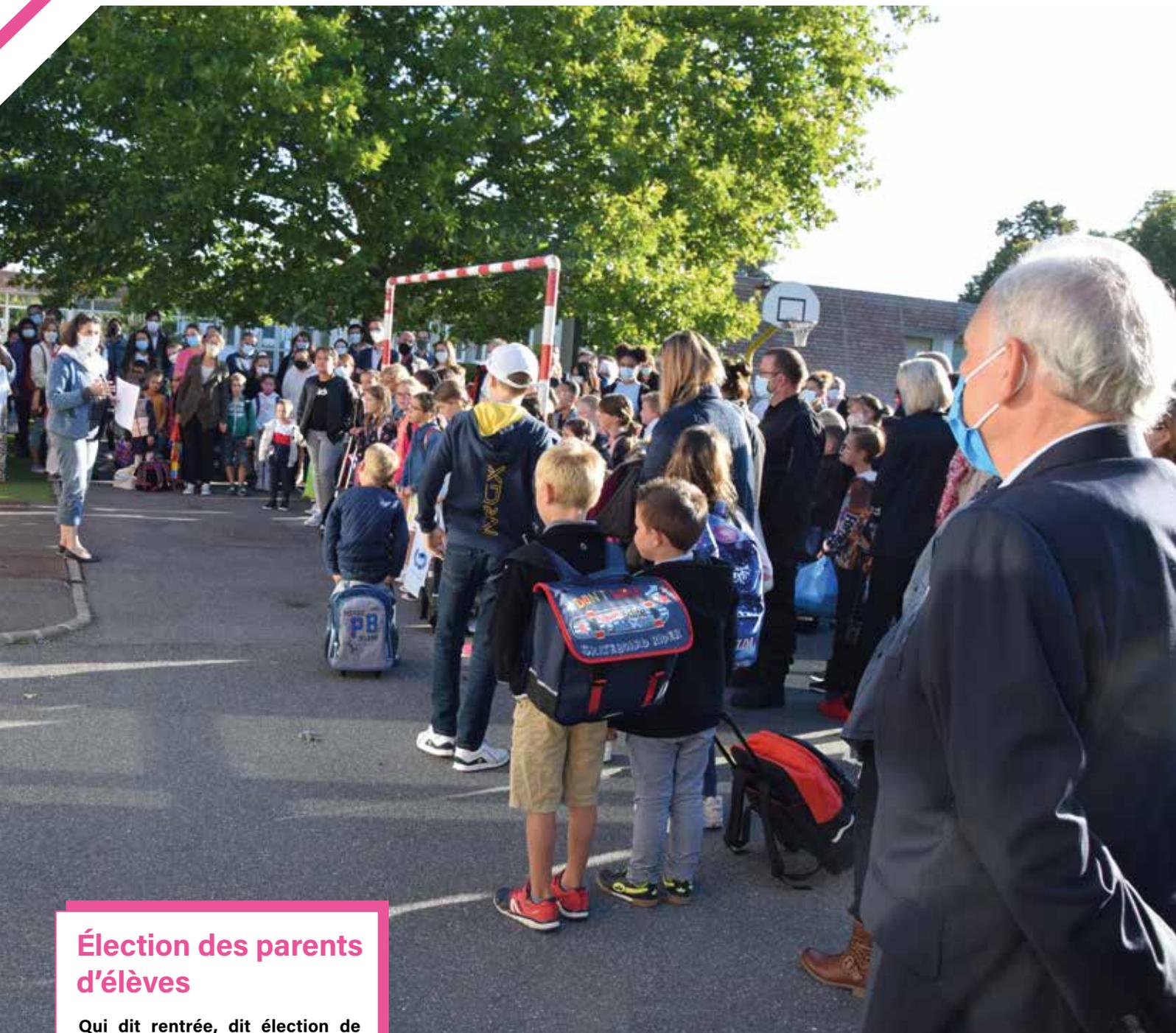
**Ce sentiment d'être chez soi est accentué par la présence indéfectible d'amis et surtout des familles, désormais soulagées dans leur rôle d'aidant. Toutes leurs compétences et les solidarités locales sont les bienvenues au sein du collectif.**

La maison est la propriété de la Foncière sociale Caritas Habitat. Elle a été rénovée grâce à de généreux donateurs du Fonds de dotation « Maison des Sages » mais nous avons encore besoin d'un dernier effort financier pour terminer la rénovation.

### + Plus d'infos :

**La Maison des Sages**  
16 place de la république 78530 Buc  
violaine.declarens@lamaisondessages.fr  
<http://www.lamaisondessages.fr/>





## Élection des parents d'élèves

**Qui dit rentrée, dit élection de nouveaux parents délégués. Les élections se sont déroulées le vendredi 9 octobre.**

Les parents d'élèves élus au conseil d'école sont membres à part entière de ces instances : ils y ont voix délibérative. Dans les écoles, les représentants des parents d'élèves facilitent les relations entre les parents d'élèves et le personnel. Ils peuvent intervenir auprès des directeurs d'école pour évoquer un problème particulier et assurer ainsi une médiation à la demande d'un ou des parents concernés.

## Une rentrée pas comme les autres

**Les élèves sont bien rentrés le 1<sup>er</sup> septembre par une journée ensoleillée !**

Après plusieurs mois de coupure pour certains, ce fut une rentrée « pas comme les autres » puisqu'elle a dû être adaptée pour respecter les nouvelles règles sanitaires. Masques et lavage de mains au programme, rappel des gestes barrières, le tout dans le

calme et la sérénité avec une participation remarquable des parents et sous l'œil attentif de notre Député Jean-Noël Barrot, du Maire et de l'équipe municipale. Une ouverture de classe à la maternelle du Pré Saint-Jean permet d'envisager l'année scolaire plus tranquillement avec une moyenne des classes plus allégées.



## Bravo aux animateurs des Activités périscolaires

Ils ont été en première ligne lors de la période de confinement pour accueillir les enfants du personnel soignant.

L'animateur(trice) périscolaire met en œuvre des animations (activités ludiques, artistiques, manuelles, éducatives et collectives) et des démarches péda-

gogiques adaptées au cadre de l'accueil périscolaire c'est-à-dire avant et après l'école mais aussi pendant la pause méridienne. Ils ont fait eux aussi leur rentrée et ont été félicités pour leur implication par l'équipe municipale et Jean-Noël Barrot, Député des Yvelines, en visite ce jour-là à Buc.

## Comment utiliser l'Espace citoyen ?

En tant que parent d'élève, vous utiliserez l'Espace Citoyen, le portail internet qui vous permet d'effectuer vos démarches en ligne 24h/24, 7j/7 :

- Inscriptions aux activités
- Réservations des créneaux
- Consultation et paiement des factures en ligne
- Signalement des absences
- Consultation des informations pratiques et des actualités
- Modification de vos informations personnelles

L'espace citoyen se compose de deux parties :

- Un espace public accessible à tous : retrouvez toutes les informations concernant les activités destinées aux enfants, aux familles et aux séniors.
- Un espace privé accessible à l'aide d'un identifiant et d'un mot de passe : accédez à vos données personnelles et effectuez vos démarches en ligne.

Les identifiants de connexion sont adressés à chaque représentant par courriel. Pensez à fournir une adresse électronique (email) valide lors de votre première inscription à une activité municipale.

Si vous n'avez rien reçu, n'hésitez pas à contacter le service Régie ou le service Enfance éducation à la mairie pour obtenir vos identifiants.

**+ Contact : 01 39 20 71 00**  
Pour en savoir + parcourez en ligne le Guide d'utilisation de l'Espace citoyen en flashant le QR Code ci-dessous.



**Mon espace** : retrouvez votre profil, vos coordonnées et votre entourage (membres du foyer, contacts...)

**MON ESPACE**

Bienvenue sur votre espace privé  
Cet espace privé a pour objectif de simplifier l'ensemble de vos démarches administratives au quotidien.

**MON TABLEAU DE BORD**

Mon tableau de bord : suivez l'avancement de vos demandes, accédez à vos factures, modifiez vos coordonnées et retrouvez les actualités

**Ma famille** : Un accès aux démarches liées à l'enfance (inscriptions aux activités, réservations de créneaux, signalement d'absences)

# Environnement

## Objectif 0 gaspi !

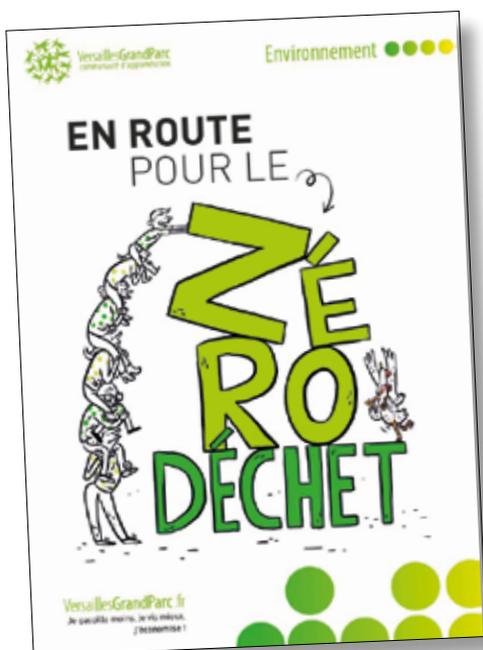
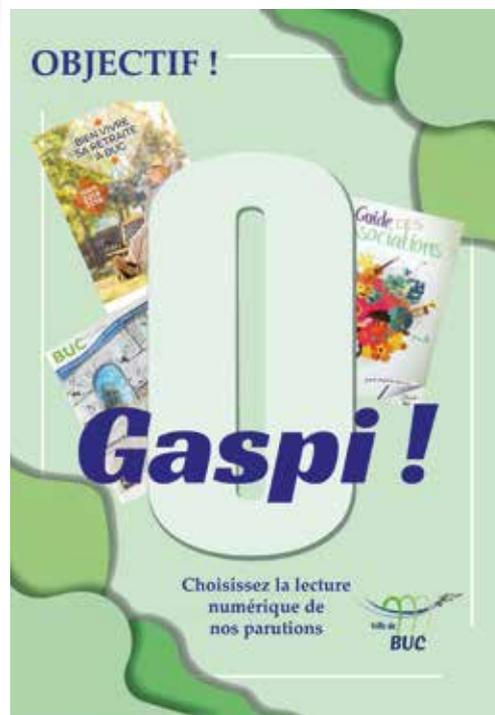
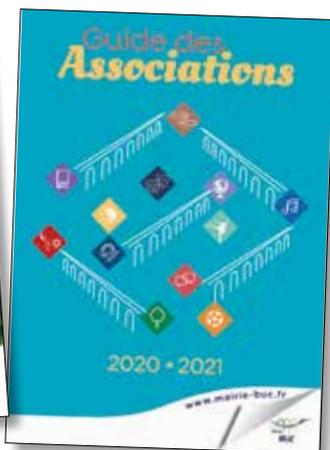
### Privilégiez la lecture numérique des publications municipales

Dorénavant, la Ville souhaite privilégier la distribution numérique de toutes ses publications pour protéger notre environnement, éviter le gaspillage et limiter les déchets.

La mairie vous propose désormais de recevoir des publications directement par courriel ses parutions (magazine municipal, guide culturel, guide des associations, Bien vivre sa retraite à Buc, etc.) en version numérique.

Vous pourrez également les consulter dans la rubrique «Nos parutions». Bien entendu, celles et ceux qui le souhaitent pourront continuer à recevoir la version papier chez eux. Un questionnaire vous a été distribué en septembre pour connaître votre choix.

**Si vous ne l'avez pas reçu, vous pouvez aller sur le site [www.mairie-buc.fr](http://www.mairie-buc.fr) > cadre de vie > L'environnement et compléter le formulaire en ligne.**



## Opération zéro déchet

### avec Versailles Grand Parc

Labellisée, territoire zéro déchet - zéro gaspillage, l'Agglo travaille au quotidien pour offrir à ses usagers un service de collecte et de traitement des déchets de qualité tout en protégeant l'environnement.

Diminuer sa production de déchets, trier, recycler, favoriser le réemploi... tels sont les objectifs de Versailles Grand Parc qui, depuis sa création, s'attache à concilier l'amé-



nagement de l'espace communautaire, le développement économique et la protection de l'environnement. L'écologie urbaine, filière structurante des programmes d'actions de l'Agglo, vise donc à améliorer le cadre de vie des citoyens tout en limitant l'impact humain sur l'environnement selon trois thématiques phare : la nature en ville, l'économie circulaire et le lien entre ville et agriculture.

Le guide « En route pour le zéro déchets » de Versailles Grand Parc consultable en ligne sur :

+ [https://www.versaillesgrandparc.fr/fileadmin/user\\_upload/vos\\_demarches/dechets/EnRouteVersLeZeroDechet/](https://www.versaillesgrandparc.fr/fileadmin/user_upload/vos_demarches/dechets/EnRouteVersLeZeroDechet/) ou en flashant le QR code ci-contre. Il est aussi disponible en mairie en format papier.





## Coupes en forêt domaniale par l'ONF

L'Office national des forêts procède actuellement à des opérations de coupe dans la forêt domaniale de Versailles, sur la parcelle 63b située à Buc et aux abords du quartier du Haut Buc.

Ce chantier génère quelques désagréments sonores temporaires et interdit la promenade sur les lieux concernés. La forêt domaniale de Versailles est gérée par l'Office National des Forêts (ONF) qui respecte un document de gestion durable de la forêt, établi pour la période 2009-2028. Ce document a pour principal objectif de conserver l'identité des paysages et d'accueillir le public grâce à un réseau d'allées, en bordure des plans d'eau et des mares. La sécurisation de ces allées est donc primordiale. Cela nécessite un entretien régulier de la forêt en effectuant des coupes de plusieurs natures. L'intervention qui a démarré à Buc vise à sécuriser l'espace forestier en enlevant tous les arbres dépérissant et dangereux se situant aux abords des chemins de promenade et des habitations du quartier du Haut Buc. Elle vise également à apporter la lumière nécessaire aux peuplements et à l'implantation naturelle de semis assurant la régénération de la forêt.



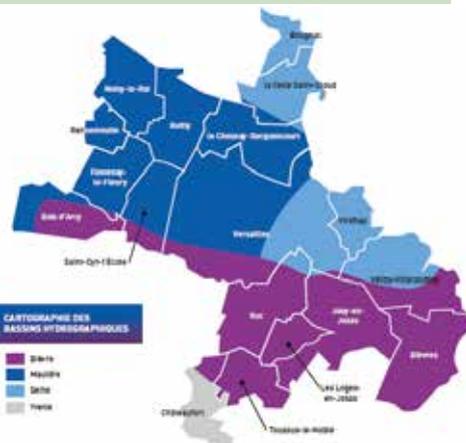
## La gestion de l'eau et de l'assainissement relève désormais de Versailles Grand Parc

En vertu des lois de décentralisation MAPTAM et NOTRe, la Communauté d'Agglomération de Versailles Grand Parc est devenue depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 seule compétente en matière d'eau, d'assainissement et de gestion des eaux pluviales et urbaines.

L'Agglo est donc désormais en charge de 14 communes sur 18, soit 535 km de réseau. Il a été mis en place une nouvelle direction appelée « cycle de l'eau » au sein de Versailles Grand Parc. Celle-ci lancera un schéma directeur d'assainissement communautaire qui va permettre notamment d'établir un programme de travaux pluriannuels. Cette centralisation au niveau de l'Agglo permettra d'avoir une approche globale de la gestion des réseaux, de leur surveillance et de leur maintien en service. C'est également la possibilité d'avoir des subventions de la part d'organismes tels que l'Agence de l'Eau.

**Loi MAPTAM** ou loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles. Promulguée le 27 janvier 2014, elle donne une compétence prépondérante à certaines collectivités.

**Loi NOTRe** ou Loi de Nouvelle Organisation Territoriale de la République. Promulguée le 7 août 2015, cette loi de décentralisation vise à renforcer les compétences des régions et des établissements publics de coopération intercommunale.



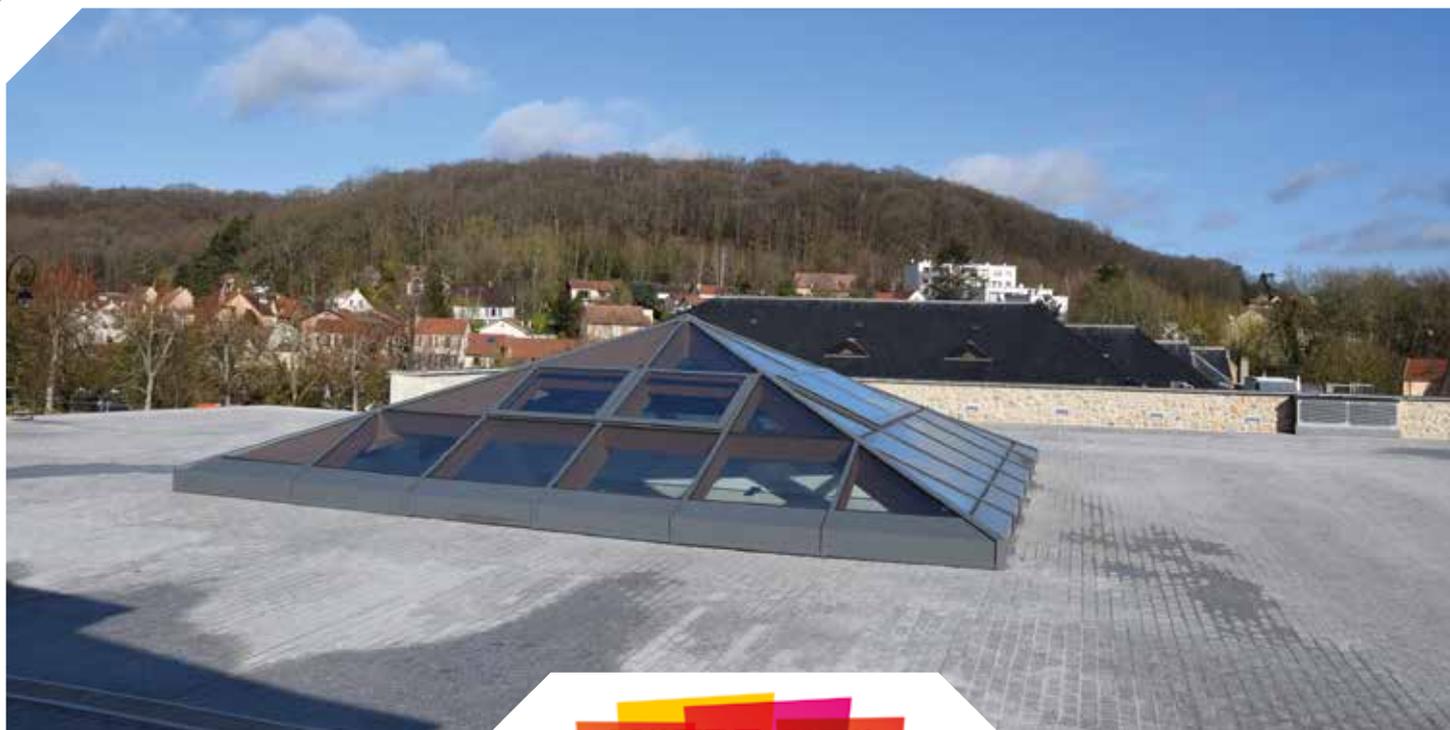
### « Canisettes » au Cerf-Volant

Pour nos amis canins, un espace de propreté a été aménagé spécialement pour eux au niveau de la place du Cerf-Volant.

Grâce à ce lieu d'aisance pour les toutous régulièrement nettoyé, et l'esprit civique de leur maître, les trottoirs du quartier ne devraient plus pâtir des déjections canines.



# Démocratie constructive



## BUDGET PARTICIPATIF

Participez à l'avenir  
de votre ville

**D**ispositif de participation citoyenne, un budget participatif est une somme d'argent allouée par la mairie pour réaliser les projets proposés et votés par les citoyens non élus selon un principe simple ;

**“Vous décidez.  
Nous (mairie) réalisons”.**

C'est la possibilité offerte aux citoyens de se réapproprier leur espace public et de recréer du lien social

La ville a décidé de lancer un budget participatif, en consacrant une partie de son budget d'investissement à des projets

participatifs. Ainsi, pour 2021 une enveloppe de 100 000 euros permettra de réaliser des projets proposés par les habitants. L'idée est de faire émerger des projets citoyens, co-construits et répondant à la notion d'intérêt général.

Les projets retenus sont soumis au vote de la population et mis en œuvre par la ville.

Toutes les personnes âgées de plus de 16 ans peuvent proposer un projet et participer au vote associé à la sélection des projets. Les projets collectifs issus d'associations ou de groupes d'habitants doivent être proposés par un référent unique.

### Quels sont les critères d'éligibilité d'un projet ?

Le projet doit être localisé sur le territoire de la commune, être d'intérêt général, de la compétence communale et être considéré comme une dépense d'investissement (sans impact sur les dépenses de fonctionnement). Les projets proposés doivent être à visée collective. Ils peuvent concerner Buc dans son ensemble, ou simplement un quartier ou une rue et réalisables en un an.

Pour cette première année, les projets seront associés au cadre de vie et mobilités, jeunesse, sport et éducation, solidarité et santé, prévention et sécurité.

**+** Pour proposer un projet, il suffit de l'envoyer par mail à [cabinetdumaire@mairie-buc.fr](mailto:cabinetdumaire@mairie-buc.fr) ou de le déposer à la mairie.



Le calendrier associé est divisé en 5 phases :

1



La commune définit l'objectif, les critères et l'enveloppe

**Du 15 octobre au 20 novembre 2020 : dépôt des projets par les habitants ;**

2



Les habitants déposent leurs projets

**Semaine du 23 au 29 novembre 2020 : commission de présélection des projets.**

Cette assemblée est composée du Maire, de deux élus de la majorité et autant de l'opposition, de membres de services municipaux et de trois citoyens volontaires.

Les membres de la commission analysent les projets, vérifient s'ils sont d'intérêt général, s'ils entrent dans le champ des compétences municipales et s'ils représentent un investissement réalisable en un an.

3



La commune étudie leur recevabilité

**Du 1<sup>er</sup> décembre au 23 janvier 2021 : étude par les services municipaux ;**

Les propositions restantes sont transmises aux services municipaux. Ceux-ci les étudient pour évaluer leur faisabilité et estiment s'ils sont réalisables en un an.

4



Les habitants votent pour leurs projets préférés

**Du 25 janvier au 6 février 2021 : vote et sélection des projets ;**

Chaque habitant de plus de 16 ans participe au vote. Il peut utiliser jusqu'à 3 voix positives associées à une priorité pour ses projets préférés.

5



Annnonce des projets gagnants

**Février 2021 : communication des résultats lors du Conseil municipal.**



Réalisation des projets par la commune et les habitants



## Réalisation des projets sur l'année 2021

### Une application Internet associée au dispositif

L'application est articulée autour d'un processus qui définit clairement les différentes étapes du dispositif énoncées ci-dessus. Une lecture claire du dispositif par les citoyens. Une compréhension très rapide des différentes temporalités. Une visualisation de suivi des projets en temps réel. Cette application demande une inscription en ligne pour participer au dispositif.

**Cette application sera disponible avant la fin de l'année de façon à assurer la transparence voulue par l'équipe municipale.**

# Cadre de vie



## Soutenons le commerce local

Mangeons de saison, c'est tellement bon...

### Quelques bonnes astuces !!

Ce mois-ci, l'équipe de « Les Comptoirs de la Bio » à Buc nous révèle quelques petits secrets.



#### Adoptez un vieux citron

Il vous reste quelques vieux citrons tous rabougris au fond de votre frigo ? Ne les jetez surtout pas, ce sont des amis qui vous veulent du bien.

Vous pouvez les couper en deux pour frotter vos plaques en vitrocéramique car ils dégraissent comme des chefs. Un petit coup d'éponge ensuite et ça brille.

Planté de clous de girofle, votre citron dissipera les mauvaises odeurs dans votre réfrigérateur. Pour le même résultat dans votre micro-onde, plongez simplement un demi citron défraichi dans un bol d'eau et faites chauffer 3 minutes.

#### Les sachets de thé sont vos alliés

Secs et disséminés dans vos placards, ils repoussent souris, araignées et autres nuisibles qui ont horreur de l'odeur du thé, surtout à la menthe.

Quant aux sachets de thé noir, trempés dans de l'eau bouillante permettent de lustrer les miroirs et polir les meubles en bois.



#### A vos marcs de café !!!

Excellent désodorisant dans un bol au réfrigérateur, il neutralise les mauvaises odeurs. Il fait aussi des merveilles pour nettoyer les canalisations et atténuer les émanations désagréables des éviers et lavabos. Une cuillère à soupe dans la bonde, de l'eau chaude et le tour est joué !

Sur une éponge humide, il dégraisse four, plaques et même la vaisselle. Sur un linge humide, il redonne de l'éclat aux meubles en bois et en atténue les égratignures. Enfin, c'est un engrais formidable qui stimule la croissance des plantes et fortifie les racines... Que de talents !!!



Avec VéloBuc, ne « perdez plus les pédales » optez pour l'auto-réparation de votre vélo !

Comme prévu, VeloBuc a démarré son atelier périodique d'initiation à l'entretien et à l'auto-réparation de son vélo. Cet atelier partagé vous donne toutes les clés pour réparer votre vélo mais c'est vous qui le faites ! C'est un véritable moment de partage.

Une adhérente de VeloLoges est passée en coup de vent pour assistance à l'installation d'un support de U sur un magnifique VAE Cube. Avec un après-midi ensoleillé, un peu de volonté, beaucoup de bonne humeur, du thé et un excellent crumble pommes, toutes les conditions réunies pour remettre 3 vélos en excellent ordre de marche.

Un vélo dont les pneus sont dégonflés, les valves inclinées, les freins et les vitesses passent mal. Diagnostic, découvertes des interventions à réaliser, et mise en œuvre par la propriétaire du vélo. Au final, voilà des cyclistes contentes d'avoir su le faire par elles-mêmes, avec l'outillage adapté. Et que dire des yeux étincelants d'un garçon de 9 ans récupérant son vélo tout beau tout propre ? Une superbe récompense pour VéloBuc !

Deux dates sont à retenir en novembre : samedi 7 et 21 novembre pour commencer avec 2 créneaux horaires par date de 14h à 16h et de 16h à 18h. En fonction de la demande, l'association bucoise fera évoluer cet atelier.





## Soutenons le commerce local

### Mangeons bien, mangeons local

Installé depuis septembre tout près du château « Les Comptoirs de la Bio » est bien plus qu'un magasin, c'est un véritable lieu consacré au bien-être et au bien-vivre. Imaginez un espace de 600m<sup>2</sup> où vous trouvez tous les produits et services essentiels pour une consommation saine et responsable, accueilli par une équipe motivée, souriante et professionnelle qui porte parfaitement les valeurs et engagements de ses créateurs.

Les Comptoirs de la Bio est plus qu'un magasin, c'est un lieu où l'on se sent bien et où l'on a envie de passer un moment. Sophie, la directrice du magasin et toute son équipe composée d'une dizaine de personnes vous accueillent, vous guident et vous conseillent dans une ambiance conviviale.

Les employés sont formés en continu pour apporter un conseil de qualité. Une naturopathe et une conseillère en phyto-aromathérapie seront présentes plusieurs jours par semaine au rayon bien-être.

Découvrez un rayon fruits et légumes qui vous donne envie de mijoter des petits plats de saison. Un rayon frais avec un choix important de produits issus de l'agriculture biologique : crémeries, desserts, traiteur, produits de la mer, vegans, végétariens, épicerie sucrée, salée... Il y en a pour tous les goûts. Vous trouverez également un rayon épicerie salée/

sucrée, une large gamme de boissons (eau de coco, eau de bouleau, jus de fruits, vins et alcools) mais aussi un rayon bébé, un rayon hygiène, beauté et soin.

Quant au rayon Vrac, il donne presque le vertige avec plus de 200 références, ce qui représente la gamme de produits en vrac la plus large du marché : farines, céréales, riz, pâtes, légumes secs, fruits secs, biscuits, bonbons et même des produits ménagers et d'hygiène (lessive, assouplissant, savon noir, bicarbonate de soude, shampoing ou gel douche). « Vous n'achetez que ce que vous consommez et limitez les déchets d'emballage » à 200m.

En plus d'être un magasin bio, Les Comptoirs de la Bio est tourné vers l'échange et le partage mais aussi vers le bien-être. À cet effet de nombreuses animations, conférences et ateliers sont programmés. Ces rencontres proposent, dans le respect des normes sanitaires, de se retrouver en petit comité, autour d'un thé avec des thérapeutes, des associations de Buc et villes avoisinantes ou de prendre un temps pour soi lors d'une conférence, d'une activité artistique ou autre.

### Des rencontres avec les producteurs locaux

**Le mot d'ordre de Les Comptoirs de la Bio, c'est consommer différemment, consommer mieux, consommer local.**

De nombreuses références vendues en magasin sont produites en région parisienne et les producteurs locaux s'invitent à Buc afin de vous rencontrer et de partager avec vous la passion de leur travail. Parmi eux, Anthony fondateur de Biotanie, fabricant de cosmétiques exigeant, est déjà venu en septembre, tout comme Cédric Turmel, artisan Chocolatier Bio venu parler de la fabrication de ses chocolats 100% bio, pur beurre de cacao, sans conservateur, sans lécithine, et sans colorant.

Quelques producteurs dont les produits sont présents à Les Comptoirs de la Bio ;

**Lefèvre** – fabricant crêpier (Grigny 91350)

**Volcaest** – Brasserie bière dans la Vallée de Chevreuse

**Les ruchers d'Adambroises** – producteur de miel (Saint Nom la Bretèche 78860)

**Brasserie la Voisine** – brasserie (Coignières 78310)

**Andrésy** – Confitures (Andrésy 78570)

**Max de Génie** - préparation gâteaux (Vernouillet 78540)

**Les Affranchies** – cookies

**Les Fruits détendus Granola** (Saint Denis 93200)

**Cédric Turmel** – chocolat (Galluis 78490)

**Biotanie** – cosmétiques

**Les Délices de Noémie** – préparations bébé (Benneceourt 78270)

**Pays d'Yvelines** – œufs

### Ateliers créatifs et bien-être

Régulièrement, Les Comptoirs de la Bio propose des ateliers créatifs et bien-être dans une salle conviviale et spacieuse.

Delphine, conseillère en phyto-aromathérapie, anime des ateliers « cosmétiques à faire soi-même ». Avec Martine de « Voyou des Iles » vous ferez une pause créative, de couper le mental, d'un temps pour soi... pour de belles réalisations sur des supports variés, pour offrir ou pour se faire plaisir !

### Prendre un temps pour soi pour prendre soin de soi

Le plus de votre magasin : 2 belles cabines de massages vous accueilleront pour des moments de détente avant Noël.

Enfin, cerise sur la gâteau, Les Comptoirs de la Bio dispose d'un parking bien pratique et également d'un parking vélo. L'association Vélo Buc a aidé à sa réalisation.

Pour connaître toute l'actualité de votre magasin bio et bien-être de Buc, vous pouvez d'ores et déjà vous abonner à la page Facebook « Les Comptoirs de la Bio Buc » ou vous inscrire directement en magasin afin de recevoir par mail le programme des animations.

**+** Les Comptoirs de la Bio  
Rue de la Ferme  
Place du haut Buc  
78530 Buc  
Tél. : 01 39 56 46 16





## Vos restaurants vous attendent

**L**es périodes du confinement et de l'après confinement ont été très difficiles pour nos commerçants et artisans, mais aussi pour toutes les entreprises.

Aujourd'hui, plus que jamais nos restaurateurs bucois ont besoin de nous. Depuis la rentrée, ils sont heureux de pouvoir vous accueillir à nouveau dans le respect des règles sanitaires actuellement en vigueur et avec des horaires modifiées suite au couvre-feu de 21h.

### La Théière gourmande :

Après des travaux d'embellissement, il est temps de redécouvrir votre restaurant de la place du Marché. La Théière Gourmande et Nadia vous accueillent dans un cadre redécoré avec goût et agencé pour tenir compte des mesures sanitaires actuelles.

### La Théière gourmande

14 place du Marché

78530 Buc

Tél. : 01 39 56 01 71

 @latheieregourmande78

### Resto Best Western The Hôtel Versailles :

Au restaurant de l'hôtel, le Chef mitonne chaque jour de succulents petits plats à base de produits frais et de saison. Vous pouvez même venir prendre votre petit déjeuner au buffet entre 7h et 9h avant d'aller travailler. Le Best Western, c'est aussi la location de bureaux.

« Quoi de mieux qu'un espace calme et intime pour travailler en toute sérénité ? » explique Christelle sa directrice « Au Best Western The Hotel Versailles, nous avons ce qu'il faut ! Nos clients peuvent louer un bureau privatif de 14 m<sup>2</sup> climatisé à la journée ou demi-journée ».

### Best Western The Hôtel Versailles

Avenue Morane Saulnier

78530 Buc

Tél. : 01 39 56 48 11



### La Fringale :

Arnaud et Nicolas, tous deux cuisiniers de formation, sauront vous faire découvrir et redécouvrir des saveurs et goûts grâce à la passion et la curiosité qui les animent.

Depuis l'ouverture, le 2 décembre 2019, ils s'attachent à vous faire déguster des mets aux choix présentés à l'ardoise éphémère, gage d'une grande fraîcheur.

Vous avez également la possibilité de privatiser le lieu pour vos repas d'affaire ou familiaux, sur demande et n'importe quel jour.

Toute l'équipe de La Fringale aura le plaisir de vous accueillir et ce dans le plus grand respect des règles sanitaires en vigueur.

### La Fringale

442 rue Fourny 78530 Buc

Tél. : 01 39 51 91 78

**Horaires d'ouverture: Du lundi**

**au Vendredi de 11h45 à 14 h 15**

**Les jeudi et Vendredi de 19h à 21h**

Courriel : lafringalebuc@gmail.com



### Le Florentin (ancien P'tit Napo) :

Il y a eu du changement durant le confinement, quelques coups de pinceaux, un peu de peinture, de la décoration, des tests en cuisine et voilà, toute l'équipe de l'ancien « P'tit Napo » a le plaisir de vous annoncer l'ouverture à la fin du mois d'octobre du restaurant pizzeria « Le Florentin ». Ouvert du mardi au samedi, midi et soir, l'équipe vous accueille afin de déguster une nouvelle carte élaborée à partir de produits frais et originaux avec l'aimable concours de M. Graffagnino, triple champion du monde de pizza. Vous pourrez y déguster de nouvelles recettes de pizzas, des planchas de charcuteries et fromages, des plats frais, des pâtes, des risottos et une farandole de desserts. Aux normes PMR, « Le Florentin » dispose de 60 places en rez-de-chaussée avec deux parkings gratuits à proximité.

### Le Florentin

Place du Cerf-Volant 78530 Buc

Tél. : 01 39 56 16 15



### Restaurant Campanile Versailles - Buc :

Le restaurant du Campanile Versailles - Buc vous accueille du lundi au mercredi soir avec une cuisine française contemporaine. Dégustez des plats à la carte ou appréciez des formules. Régalez-vous dans une ambiance conviviale !

### Restaurant Campanile

ZAC du Pré Clos

Rue Clément Ader 78530 Buc

Tél. : 01 39 56 26 26



## L'espace emploi

**L'**activité économique redémarre. Les entreprises cherchent des « compétences ».

C'est le moment de faire une bonne analyse des besoins des entreprises et voir comment vos compétences peuvent répondre à ces besoins. L'association Solidarités Nouvelles face au Chômage (SNC) peut vous aider bénévolement pour travailler sur votre recherche d'emploi :

- organiser sa recherche d'emploi
- revoir son CV
- rendre son profil LinkedIn plus attractif
- se présenter sur une vidéo
- faire des simulations d'entretien

N'hésitez pas à appeler les animateurs,

Eric Dominioni (06 23 77 20 24) et  
Loïc Tiberghien (06 60 43 52 36)  
pour prendre rdv.

**+** Pour plus d'informations :  
Rendez-vous sur le site :  
[www.snc.asso.fr](http://www.snc.asso.fr)



## UN FROMAGER ET UN POISSONNIER AU MARCHÉ DE BUC

**I**l y a du nouveau au marché hebdomadaire sur la place du Marché avec l'arrivée de deux commerçants et de beaux étalages de poissons et de fromages.

L'offre se diversifie donc et permet de faire une partie de ses courses localement. De plus, le marché est aussi un lieu de convivialité où l'on se retrouve pour échanger et discuter, dans le respect des gestes barrières bien sûr. L'occasion également de recevoir de bons conseils de nos commerçants et producteurs. Idéal pour recréer le lien social qui nous a tant manqué il y a quelques mois.



## Visite du ministre de la Santé

29 juillet



Olivier Véran, ministre de la Santé, était reçu par la direction de l'entreprise DOCAPOSTE installée dans la Zone d'Activités du Haut-Buc. Filiale du groupe La Poste, DOCAPOSTE a assuré cet été la mise sous plis de milliers de masques lavables et procédé à leur expédition.

Cette action entraine dans le cadre de l'opération gouvernementale consistant à envoyer gratuitement 40 millions de masques grand public lavables aux 7 millions de Français les plus pauvres. En présence du préfet et des sénateurs des Yvelines, du député Jean-Noël Barrot, de représentants du président du Département des Yvelines, ainsi que de Stéphane Grasset, maire de Buc et John Colleemallay, maire-adjoint, Olivier Véran a visité les locaux Bucois de DOCAPOSTE et le dispositif mis en place pour assurer cette mission.

## Spectacle Buc et Blériot

19 septembre

La saison culturelle 2020-2021 a débuté sous les meilleurs auspices malgré une météo bien capricieuse.

Vous avez été nombreux à assister au spectacle autour de l'Aéroparc Blériot et de son fondateur Louis Blériot. Il le méritait bien, tellement son destin et celui de Buc sont liés. Aux pieds des portes monumentales de l'aéroparc Blériot et de la statue Casale restaurées en 2015 et 2017 respectivement, les frères Damien et Thomas Jarry, fils de



pilote de Mirage III, avaient conçu une fresque musicale et poétique pour piano et violoncelle, mêlant musique classique, jazz et musique de film. Un rendez-vous qui a fait décoller le public.

## Visite de la ministre de l'Autonomie - 21 septembre

Brigitte Bourguignon, ministre déléguée auprès du ministre des Solidarités et de la Santé, chargée de l'Autonomie, a visité la Maison des Sages de Buc (cf : article page 11) sur l'invitation de notre député Jean-Noël Barrot.

Violaine de Clarens, animatrice de la vie sociale et partagée à la Maison des Sages de Buc leur a expliqué le concept de cet

habitat partagé qui s'adresse aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une affection apparentée et qui ne peuvent plus rester dans leur domicile. Approche innovante du « vivre ensemble » et de la solidarité, le principe de la Maison des Sages repose sur un juste équilibre entre vie en communauté, et respect des rythmes, de l'individualité et de l'intimité de chacun.



## Forum des associations

5 septembre

En étant organisé exceptionnellement sur deux sites pour pouvoir respecter les règles de distanciation physique, le Forum des associations 2020 tenu tout de même ses promesses.

La bonne fréquentation démontre à quel point les activités associatives ont manqué à un grand nombre de Bucois.



La ministre et le député étaient accompagnés de la vice-présidente du département Marie Hélène Aubert, la sous-préfète des Yvelines, de Stéphane Grasset, maire de Buc et Celeste Messina, adjointe aux solidarités. Une visite en extérieur et à distance des pensionnaires pour ne leur faire courir aucun risque.

# Bon à savoir



Carole Mulalic, double championne de France en salle à Nantes le 23 février 2020 (800m et 1500m).

## Pour cette rentrée bien particulière, adoptez la « happy » attitude et faites du sport avec l'APY-Buc

**M**algré une saison brutalement interrompue, l'APY-Buc n'a jamais baissé les bras. Avec la rentrée, l'association bucoise œuvre sans relâche pour redonner à tous l'envie de faire du sport et de retrouver une vie sociale quasi-normale.

Sitôt le déconfinement amorcé, les entraînements ont repris pour les adultes avec un roulement pour des groupes limités à 10 personnes et dans le respect des règles sanitaires préconisées par les autorités. Pour cette rentrée 2020-2021, une réduction forfaitaire du prix de la

cotisation est proposée à tous les anciens adhérents, et la hausse initialement prévue du montant de l'adhésion sera reportée à la rentrée suivante. Comme l'an passé, le club accepte les Coupons Sport proposés par la municipalité en fonction du quotient familial. L'APY-Buc acceptera également comme moyen de paiement les transactions à partir du PASS+, une mesure mise en place par le Département des Yvelines et destinée à tous les collégiens des Yvelines, avec une aide financière de 80 € pour les activités extra-scolaires (100 € pour les élèves boursiers).

## Ré-ouverture des Centres de Protection Maternelle Infantile

**D**epuis la rentrée, l'ensemble des Centres de Protection Maternelle Infantile (PMI) du Territoire d'Activité Départemental du Grand Versailles ont repris leurs horaires d'ouverture habituels.

### PMI Versailles

Du lundi au jeudi :

8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h30

Vendredi :

8h30 - 12h30 et 13h30 - 16h30

### PMI Velizy

Lundi et Jeudi : 13h30 - 17h30

Mardi et Mercredi :

08h30 - 12h30 et 13h30 - 17h30

Vendredi :

08h30 - 12h30 et 13h30 - 16h30

**+** Pour toute question concernant la PMI (Protection Maternelle et Infantile) : contacter le numéro unique Allô PMI au 01 30 836 100.

## Réveillez votre âme d'artiste

**L**es inscriptions pour l'atelier de peinture animé par Claude Moisan, peintre bucoise, sont ouvertes au 06 75 09 21 15 ou au 06 16 99 74 35.

Les cours ont lieu chaque mercredi de 14h30 à 16h30 (hors vacances scolaires) à l'Espace Jeunes au Pré Saint-Jean. Un matériel complet et de bonne qualité est fourni, hormis les toiles.

Vos œuvres seront exposées Salon le Printemps des artistes et pendant le Festiv'Jeunes où un vote du public est organisé.



## La cagette solidaire

La crise sanitaire a touché bien des entreprises. Comme Last Vision, spécialisée dans la reprographie et l'impression numérique et les Nicettes, spécialisée dans la confiserie. Ces entreprises bucoises sont loin de baisser les bras et décident de collaborer ensemble et ainsi de mener un tout autre projet : La Cagette Solidaire.

Partageant les valeurs de consommer local et de protéger alors l'agriculture française, ces entrepreneurs font appel à leur savoir-faire et leur réseau pour proposer aux habitants de Buc et des alentours une cagette composée de fruits et de légumes. Vous trouverez ainsi des aliments frais et de saison produits en France et majoritairement dans les environs.

Pas besoin de se déplacer ! La Cagette Solidaire vous livre vos produits le mercredi et le samedi. Choisissez alors votre tranche horaire sur leur site. Ils vous livrent chez vous, au travail, en point relais et même chez votre voisin !

**Commandez dès maintenant votre panier par téléphone au 06 69 69 46 89 ou en ligne sur le site internet [www.lacagettesolidaire.fr](http://www.lacagettesolidaire.fr).**

**LA CAGETTE**  
PRODUITS DE FRANCE  
**SOLIDAIRE**

Cagette DUO<sup>®</sup>  
5 à 6 kg  
16€

Cagette XL<sup>®</sup>  
8 à 10 kg  
27€

[www.lacagettesolidaire.fr](http://www.lacagettesolidaire.fr)  
Livraison gratuite à votre domicile ou entreprise  
☎ 06 69 69 46 89

**Zone de livraison**  
Buc / Toussus-le-Noble / Châteaufort  
Magny les Hameaux / Saint Aubin  
Voisins le Bretonneux / Villier le Bâcle  
Montigny le Bretonneux / Guyancourt  
Saint-Rémy-lès-Chevreuse

**Circuit Court**

LES AMIS PROTEGEONS NOSTRES

© Fruits et légumes frais de saison, sélectionnés avec attention chez nos maraichers, majoritairement locaux



Les cagettes achetées sont sans engagement, ce qui vous permet ainsi d'acheter autant que vous préférez sans être contraint par un abonnement.

Et pour finir, cette nouvelle entreprise s'inscrit dans une démarche environnementale en réutilisant des cagettes usagées.

**+ Plus d'infos :**  
**06 69 69 46 89**  
**[www.lacagettesolidaire.fr](http://www.lacagettesolidaire.fr)**

*L'équipe de La Cagette Solidaire (de gauche à droite) : Sébastien TERRISSE, Ludovic TERRISSE, Laurent LAVIS, Ralph COUSSA et Loïc TERRISSE (absent sur la photo).*

# Bon à savoir

## Colis de Noël 2020, comment s'inscrire...

À l'approche des fêtes, la Municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Buc sont très attachés à témoigner leur sympathie aux aînés de la commune en leur offrant un colis gourmand. Pour l'obtenir, une inscription préalable en mairie est indispensable.

Les conditions pour obtenir le colis de Noël :

- Avoir au moins 65 ans
- Habiter la ville de Buc dans un logement particulier
- Avoir la ligne 14 de l'avis d'imposition\* inférieure à 1 000 €.

Les inscriptions se font via un formulaire disponible à l'accueil de la mairie jusqu'au jeudi 12 novembre 2020 à 20h inclus soit à l'accueil de la mairie de Buc, dépôt dans la boîte aux lettres,



par courrier à : CCAS, 3 rue des frères Robin, 78530 Buc ou par courriel à : [ccas@mairie-buc.fr](mailto:ccas@mairie-buc.fr)

La distribution des colis a lieu, quant à elle, courant décembre directement au domicile.

**+** Pour plus de renseignements :  
**01 39 20 71 42** ou  
[ccas@mairie-buc.fr](mailto:ccas@mairie-buc.fr)

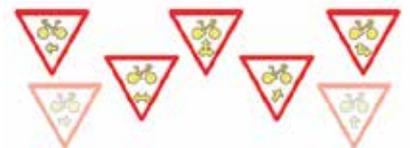
(\* ) Avis d'imposition de l'année en cours sur les revenus de l'année précédente



## À vélo, je fais attention aux panneaux

Avez-vous remarqué, à Buc, les petits panneaux triangulaires, avec un logo vélo, sous les feux tricolores ?

Ce sont des « cédez-le-passage cycliste au feu rouge » qui font partie des outils permettant de faciliter la circulation des cyclistes. Un dispositif mis en place avec le soutien de l'association Vélo-Buc, dans le cadre du plan mobilités douces. Ces panneaux permettent aux cyclistes de franchir le feu rouge sans marquer l'arrêt sous réserve de céder le passage à tous les usagers, en particulier les piétons qui bénéficient du feu « vert ». Le feu rouge devient un cédez-le-passage pour les cyclistes.



## Le don du sang, c'est aussi sur rendez-vous !

Désormais, les donneurs de sang sont invités à prendre rendez-vous avant de se déplacer sur les points de collectes mobiles et Maison du don afin de réduire le temps d'attente, de bénéficier du meilleur accueil possible et enfin de gérer la prise en charge de chaque donneur dans le respect des mesures de distanciation physique. Pour cela, vous pouvez prendre rendez-

vous directement sur le site internet [mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr](http://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr) (en cliquant sur « Rendez-vous en ligne »), sur l'appli **Don de sang** ou téléphoner.

**2, rue Jean-Louis Forain  
78153 Le Chesnay  
Tél. : 01 39 23 45 38**

**+** Ouverture du  
**lundi au vendredi : 8h30-15h**



## Mise en place du Service National Universel dans les Yvelines

Le département des Yvelines met en place le Service National Universel (SNU). Pour le moment, le SNU n'est pas obligatoire mais le deviendra en 2027.

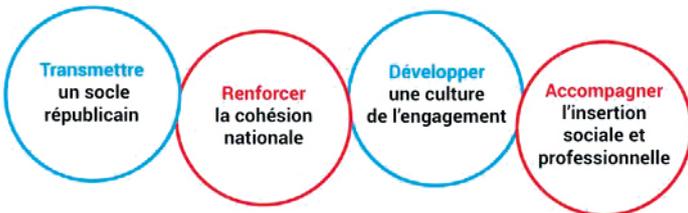
Le département offre la possibilité à 750 jeunes de 16 ans des Yvelines de découvrir la première étape de ce dispositif. En parallèle, les Yvelines accueilleront près de 310 jeunes d'autres départements sur le campus des Mureaux et le lycée Viollet-le-Duc avec le Centre les Fauvettes à Villiers-St-Frédéric.

### Qu'est-ce que le Service National Universel ?

Le SNU a pour but d'impliquer les jeunes filles et jeunes garçons âgés de 15 à 17 ans dans la vie de la Nation et cela en suivant plusieurs objectifs.

#### 4 OBJECTIFS

pour être acteur de sa citoyenneté



### Comment se déroule le SNU ?

Le SNU se décompose en trois étapes, avec une phase de cohésion ayant pour but d'introduire les notions de : « vie collective, la responsabilité et l'esprit de défense ». La mission d'intérêt général vise à développer une culture d'engagement et à favoriser l'insertion des jeunes dans la société. Et une phase d'engagement qui propose aux volontaires différentes missions : service civique, sapeurs-pompiers...

#### 3 ÉTAPES CLÉS



### Par qui sont encadrés ces jeunes ?

Ce sont des adultes expérimentés dans l'encadrement des adolescents et ayant reçu une formation SNU. Ils sont ainsi en charge de la supervision de la vie courante, de l'animation et des conseils de maisonnées. Le centre est dirigé par un directeur, un conseiller éducatif, un conseiller d'encadrement et un gestionnaire. Le département des Yvelines recrute des tuteurs pouvant encadrer ces jeunes, alors si vous avez un profil BAFA, équivalent ou expérience militaire, candidatez sur <https://www.snu.gouv.fr> !

**Si tu es résident des Yvelines et que tu as 16 ans, inscris-toi sur le <https://www.snu.gouv.fr> et porte-toi volontaire pour découvrir l'expérience de la première phase du SNU : l'étape de la cohésion !**



# Bon à savoir



## L'AOBUC Remise en forme déménage dans le nouveau gymnase en novembre

**L**e club bucois a mené une année **L**tambour battant malgré le contexte et brillé encore sur les podiums : **C**hampionnats du monde de rameur en salle à Paris en février avec pas moins de **6** médailles dont **2** titres de Champions du Monde pour Paulette Billaud et Alain Caresche.

Un super bilan pour les athlètes Bucois qui ont fait honneur à leur club et leur ville. Si vous aussi vous voulez rejoindre une équipe qui gagne, il reste encore quelques places à la salle de musculation. Histoire de vous essayer à cette discipline complète qui permet de tout travailler : les bras, les jambes, le dos, les abdominaux, le cardio, le souffle.



## Permanences administratives et juridiques

**Il n'y a pas de problèmes, il n'y a que des solutions**

**M**ises en place en début d'année, le CCAS de la Ville poursuit ses permanences administratives et juridiques ouvertes aux Bucoises et Bucois sur rendez-vous. Elles sont assurées par l'association Nouvelles Voies et ont lieu en mairie tous les 3<sup>ème</sup> lundis de chaque mois de 9h00 à 11h30. (30 mn par rendez-vous)

Date des futures permanences :

- Lundi 16 novembre 2020

- Lundi 21 décembre 2020

**+** Pour prendre RDV : Contactez le CCAS au 01 39 20 71 42 ou inscrivez-vous directement à l'accueil de la Mairie.

## Recensement de la population

**T**ous les 5 ans, l'Insee procède à un recensement général de la population en partenariat avec les services de la Ville. Le recensement est un outil extrêmement précieux pour élaborer les politiques publiques en en déduisant les besoins des habitants à moyen et long terme.

Votre participation est donc essentielle si vous souhaitez avoir des services qui correspondent à vos besoins ! L'INSEE s'est adaptée et le recensement peut maintenant se faire directement en ligne grâce à un identifiant dédié pour chaque foyer. Le recensement est anonyme et aucun lien n'est fait avec l'administration fiscale.

Vous allez recevoir la visite d'un « agent recenseur » habilité, entre le 21 janvier et le 20 février 2021, qui vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent.

Merci de leur réserver le meilleur accueil. Nous comptons sur vous !

**+** Pour tout renseignement, veuillez contacter le Service Vie Citoyenne de la mairie au 01 39 20 71 47.





## A vos greniers !

### Recherche objets extraordinaire style Belle Époque

À fin de reconstituer l'atmosphère d'un salon 1900, le Conservatoire de Versailles Grand Parc recherche des objets style Belle Époque : un piano droit facture Lissarrague (maison sise au 4 passage Saint Pierre à Versailles à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle), un gramophone à pavillon, du petit mobilier de salon



En savoir + sur

<https://www.versaillesgrandparc.fr/actualites/detail/recherche-objets-extraordinaires-style-belle-epoque>

Ou en flashant le QR Code ci-dessus

(lampe, guéridon, fauteuil, tapis) et des costumes homme et femme.

En mars prochain, la parthèque du Conservatoire proposera une exposition « *Autour d'une partition - musique de chambre française dans les Salons de la Belle Époque* ».

## Collecte des végétaux

Le ramassage des déchets verts est hebdomadaire les lundis jusqu'au 7 décembre 2020.

Après cette date, la collecte est suspendue pour l'hiver.



## Conseil municipal

Lundi 16 novembre  
et 14 décembre

20h

Salle polyvalente  
ou salle du Conseil de la Mairie  
(lieu précisé ultérieurement  
sur [www.mairie-buc.fr](http://www.mairie-buc.fr)  
suivant la situation sanitaire)

Depuis le mois de juillet, tous les Conseils municipaux ont été/seront filmés et retransmis en streaming sur la page Facebook de la Ville « **Ville de Buc Officiel** » et sur la chaîne YouTube **Buc tv** via le site [www.mairie-buc.fr](http://www.mairie-buc.fr)

## Conseil communautaire Versailles Grand Parc

Mardi 1<sup>er</sup> décembre

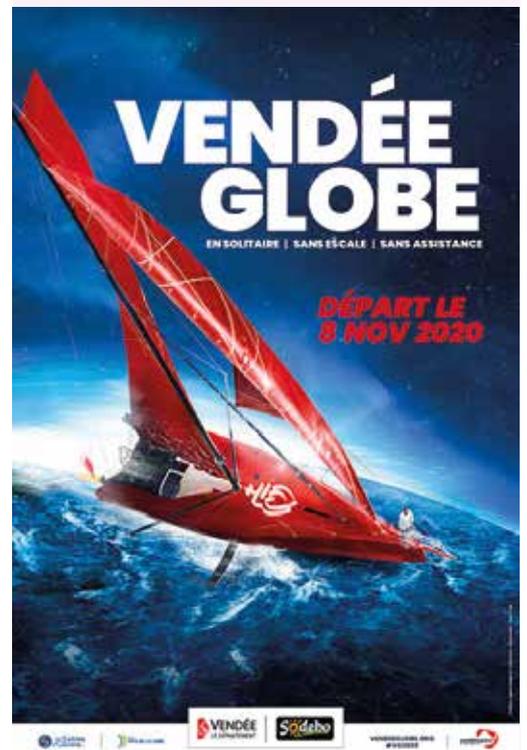
19h

Hôtel de ville de Versailles

## Petits-fils Versailles et le Vendée Globe

L'agence Petits-fils de Versailles jeune entreprise qui a démarré son activité à la maison des entreprises de l'Agglo sera au départ du Vendée Globe.

L'équipe sera aux du skippeur Clément Giraud. Spécialisée dans l'aide à domicile aux personnes âgées, Aujourd'hui forte de plus de 100 auxiliaires de vie, l'agence a choisi de positiver en cette période un peu morose. Le 8 novembre, Clément Giraud prendra le départ de la mythique course autour du monde en solitaire, avec l'ambition de partager sa passion du grand large.



# Arrêt sur images



## Réunion publique du Député Jean-Noël Barrot

21 septembre

**L'**autonomie et la dépendance étaient les thèmes abordés lors de la première réunion publique du député Jean-Noël Barrot sur la ville pour cette saison 2020 - 2021.

Ce lundi 21 septembre coïncidait avec la 27<sup>ème</sup> édition de la Journée mondiale de la maladie d'Alzheimer, pathologie qui touche plus de 35 millions de personnes dans le

monde et 1.2 millions en France. Le député Jean-Noël Barrot avait invité la ministre déléguée Brigitte Bourguignon qui a ouvert cet échange en rappelant les enjeux de ce dossier, ainsi que Cyrille Isaac-Sibille Député du Rhône et rapporteur de la loi sur l'autonomie et Jean-Bernard Prim, directeur général des Chemins d'Espérance, qui gère notamment l'EHPAD de Buc.

## Honneur aux bacheliers

**L**a municipalité félicite tous les jeunes Bucois qui ont été reçus au Baccalauréat 2020.

Parmi eux se trouve Rani Le Bissonais. Souriant et poli avec les gens qu'il rencontre, ce jeune homme âgé de 19 ans est né à Clamart et a vécu depuis sa plus tendre enfance dans notre ville de Buc où il a effectué toute sa scolarité de la Maternelle jusqu'au au collège Martin Luther King. Intéressé par le monde de la restauration, il a effectué de 2017 à 2020 un cursus au lycée professionnel de St Quentin en Yvelines (qui prépare aux métiers du Tourisme et de la Restauration) et préparé un Bac professionnel en restauration (service

en salle et commercialisation). Rani a eu l'honneur d'être accueilli à l'Elysée lors d'une journée exceptionnelle le 8 janvier 2019 et a pu voir le grand chef cuisinier Guillaume Gomez avec lequel il a pu s'entretenir quelques instants. Le jeune homme a aussi effectué son dernier stage en service en salle au restaurant du sénat avec comme clients des sénateurs de la République. Rani a obtenu son Bac pro en juin 2020 avec la mention Bien. Un très beau parcours et un bel exemple à suivre...

***Si toi aussi tu as été reçu avec mention au Bac 2020, fais-toi connaître de nos services ! Merci de nous envoyer un message à [communication@mairie-buc.fr](mailto:communication@mairie-buc.fr)***



## Festival B.D. Buc 2020

**L**e 27<sup>ème</sup> Festival B.D. Buc s'est tenu les 10 et 11 octobre au château en prenant toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité sanitaire des visiteurs et des exposants.

Le public a non seulement répondu présent mais il a respecté à la lettre toutes les recommandations formulées : sens unique de circulation à travers le château et le barnum du festival, port du masque dès l'entrée dans le parc du château, lavage des mains au gel hydro alcoolique en entrant mais aussi à chaque stand. Le Festival de B.D est une tradition bucoise et nous remercions tous les participants qui ont organisé et tous les visiteurs qui sont venus pour célébrer ce 9<sup>e</sup> art.



## POUR BUC NATURELLEMENT

### Chères Bucoises, Chers Bucois,

Cette première tribune du mandat 2020-2026 est l'occasion de remercier à nouveau celles et ceux qui ont accordé leur suffrage à notre équipe **Pour Buc Naturellement**.

Le nouveau souffle que nous avons proposé il y a un an seulement et le projet concret et complet que nous avons construit avec vous pendant la campagne nous ont permis d'être en tête au soir du premier tour (avec 42 % des voix). Le second tour s'est déroulé dans des circonstances exceptionnelles et un calendrier inédit. Pour notre part, nous sommes restés cohérents, unis et concentrés sur notre projet local tout en adaptant certaines de nos propositions à la crise sanitaire.

C'est notamment le rapprochement surprenant entre l'ancienne opposition et une grande partie de l'ancienne majorité qui ne nous a pas permis, à une centaine de voix près, de mettre en œuvre nos propositions pour Buc. Mais, citant Nelson Mandela : « Dans la vie, on ne perd jamais. Soit on gagne, soit on apprend »... Nos regards sont désormais tournés vers l'avenir.

### Être force de propositions

Lors de ce mandat, au-delà des 1100 électeurs (47,4%) qui nous ont soutenus et accordé leur confiance, nous resterons à l'écoute de toutes les Bucoises et tous les Bucois car le résultat des élections n'a pas altéré notre volonté de nous mettre au service de tous, dans l'intérêt de notre ville.

Notre état d'esprit est d'être constructif car ce nouveau mandat nous réserve de nombreux

défis : urbanisme, environnement, cadre de vie, finances, santé, vie locale et commerces, éducation, solidarité, monde associatif et économique...

A ce titre, nous constituerons un rassemblement d'intérêt local. **Pour Buc Naturellement** deviendra très prochainement une association afin de pérenniser notre action et nos propositions, tout en accueillant toutes celles et tous ceux qui souhaitent nous accompagner dans notre engagement pour Buc. En fonction de la situation sanitaire, nous proposerons des événements locaux. Nous animerons des groupes de réflexion ouverts aux Bucois, comme nous l'avons fait pendant la campagne, pour approfondir certains sujets majeurs comme l'avenir de la maison médicale, l'aménagement du centre-ville ou du Fort de Buc, la transition écologique ou encore la situation des groupes scolaires...

### Rester vigilants

Si notre rassemblement d'intérêt local soutiendra toute initiative positive et s'inscrira dans une démarche constructive pour Buc, il est aussi de notre devoir démocratique d'exercer notre vigilance sur les décisions de la nouvelle équipe municipale.

A cet égard, nous serons attentifs aux promesses de campagne et n'hésiterons pas à mettre en évidence celles qui ne seraient pas tenues. Nous veillerons également au bon fonctionnement des services de la ville et aux réponses apportées aux attentes des administrés.

Sur le plan budgétaire, la très grande prudence

de l'équipe majoritaire ne sera soutenue que si elle ne cache pas un manque d'ambition ou de dynamisme. Le report ou la modification de nombreux projets devra s'accompagner d'explications claires et argumentées et d'une vraie concertation.

Nous espérons aussi que la nouvelle forme de démocratie et de gouvernance annoncée pendant la campagne, sera réellement mise en œuvre et nous regrettons déjà que notre groupe n'ait pas été associé à la rédaction du nouveau règlement intérieur du Conseil Municipal. Nous serons également très attentifs au devenir des conseils de quartier. Par ailleurs, le Maire avait promis dans sa lettre aux Bucois de juillet le lancement d'une concertation sur l'OAP 2 (cœur de ville) avant la fin du mois de septembre. La crise du Covid ne doit pas être une excuse et un frein aux projets structurants que les Bucois attendent.

Toute l'équipe Pour Buc Naturellement est à votre disposition. Contactez-nous par mail à [contact@pourbucnaturellement.fr](mailto:contact@pourbucnaturellement.fr) ou via notre page Facebook si vous souhaitez nous soumettre vos idées et vos remarques, ou nous rejoindre pour participer à nos groupes de réflexion.

**Continuez à prendre soin de vous et de vos proches.**

**A bientôt, Pour Buc Naturellement.**

**Vos conseillers municipaux : Juliette Espinos, Christian Gasq, Françoise Gaulier, Catherine Le Dantec, Thierry Hullot, Remy Jourdan et Lorraine Weiss**



## Évènements

**M**ilitaires d'hier, militaires d'aujourd'hui nous vous invitons à participer à la **cérémonie du 11 novembre** afin de soutenir les valeurs de la République, mises à mal récemment, en tant que représentants de notre armée de paix. Nous vous invitons à venir en uniforme honorer la mémoire de nos anciens combattants.

**Retrouvons-nous  
le mercredi 11 novembre  
sur le parvis des Lumières  
à 11h15**

Ville de

**BUC**

# LA BOÎTE À IDÉES

disponible à la Mairie



## VOTRE AVIS COMPTE

